

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Katie Bilodeau](#)

<https://www.cadre21.org/membres/43b6e2335b9726332eefc20f>

Date d'obtention : 2023-12-04 19:25:29

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que plusieurs conséquences peuvent arriver lors de situation de sextage. Que nous devons agir vite et efficacement. Que la trousse sexto est clé en main pour pouvoir nous guider dans la bonne direction pour ne pas que les informations partent vite et partout. Que le sextage est illégal et que nous devons bien suivre le protocole pour uniformiser le tout.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va me guider sur la marche à suivre en cas de sextage. Elle me rassure sur les interventions à poser en sachant le rôle de tous et chacun. Et elle me supporte dans cette étape difficile et sensible.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De ne pas regarder les photos. De prendre les cellulaires en question. Que l'intervention se fasse vite et efficacement. Et surtout à l'apprentissage dans ce genre de comportement à ne pas répéter. Je prendrais en considération la victime et l'instigateur pour pouvoir bien distinguer les étapes que je devrais compléter. Je m'assurerais de la confidentialité.